



Plaidoyer sur les groupes de combat et milices armées

Par Esther69

Bonjour, voilà je me demandais s'il était possible de contester la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices privées
En vous remerciant d'avance

Par jury34

Bonjour,

La contester, dans quel objectif, quelle circonstance?

Cordialement